

Contenu

1. <i>Participants</i>	2
2. <i>Propos introductifs des pilotes</i>	4
3. <i>Séquence sur le lien urbain-rural</i>	5
4. <i>Présentation des lauréats du 2nd appel à projet pour la MCDR</i>	7
5. <i>Réflexion post-2020</i>	8
6. <i>Rapport annuel de mise en œuvre 2017</i>	9
7. <i>Evaluation approfondie 2019</i>	9
8. <i>Décloisonnement du RRN</i>	9
9. <i>Actualités diverses sur les actions du réseau rural national</i>	10

1. Participants

En gras, les membres permanents de chaque collège.

Collèges	Structures	Présents
Collège 1. Monde agricole, forêt et industries - agroalimentaires	APCA Assemblée permanente des chambres d'agriculture	LEMAIRE Anne
	Confédération paysanne	
	Coop de France	LEDOS Françoise
	Coordination rurale	
	FNSEA Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles	GNING Théo
	Fransylva (Fédération des forestiers privés de France)	
	FNCOFOR Fédération nationale des communes forestières de France	GABET Silvère
	INPACT Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale	
	JA Jeunes agriculteurs	
Collège 2 Environnement et patrimoine	MPF Maisons paysannes de France	
	UNCPIE Union nationale des CPIE	
	ACCR Association des centres culturels et rencontre	
	FNE France nature environnement	
Collège 3 Acteurs socio-économiques (hors agriculture, forêt et IAA)	CELAVAR Comité d'études et de liaison des associations à vocation agricole et rurale	
	CCI France Chambres de commerce et d'industrie France	
	APCMA Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat	
	CNCRES Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale	
	C&B Construction et bio ressources	
	France Clusters	ROY Xavier
	GMR Groupe monde rural	
	ADRETS Association pour le développement en réseau des territoires et des services	
	CNFR Confédération nationale des foyers ruraux	
Collège 4 Développement territorial intégré – soutien au développement local	RED Association internationale Ruralité-Environnement-Développement	
	LEADER France	TARTINVILLE Yves
	CDC Caisse des dépôts et consignation	CHAIGNEAU Franck
	UNADEL Union nationale des acteurs et des structures du développement local	MAILLET Jean

Collèges	Structures	Présents
Collège 5 Collectivités locales et territoriales	ADCF Assemblée des communautés de France	
	ADF Assemblée des départements de France	
	AMF Association des maires de France	
	AMRF Association des maires ruraux de France	
Collège 6 Enseignement, recherche, experts	ACTA Association de coordination technique agricole	BODIN Pauline
	INRA Institut national pour la recherche agronomique	LEDOUX Nicolas
	IRSTEA Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture	
	CEREMA Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	
Collège 7 Régions	Nouvelle-Aquitaine	BONNEFOY-CLAUDET Cécile
	Auvergne-Rhône-Alpes	BERNARD Nicolas GRIMAUPT Patrick (Cap Rural)
	Bretagne	LEBLAY Lucie
	Centre-Val de Loire	REY-GIRAUD Gilles (Rouge Vif Territoires)
	Corse	
	Normandie	METAIS Martha
	Hauts de France	CAVENNE Adèle
	Bourgogne-Franche-Comté	
	Grand Est	
	Ile-de-France	NARDELLI Lola
	Guadeloupe	CHARBONNE François
	Guyane	PINAULT Delphine
	Pays de la Loire	GOANACH Marion LEMEE Stéphanie
	PACA	DJIAN Thomas
Mayotte	BEN YOUSOUF Abdoul Aziz	
Martinique		
Réunion		
Membres permanents (non votants)	MAA/DGPE	ALLALI Hanane ANDRIOT Patricia ARMELLINI David CESBRON-JOUTEAU Sylvie CHATRY Arnaud GOURLAOUEN Clémence GUEVEL Léa LONGHI Marc LUCBERT Anne-Kristen MONDOT Marion SALGUES Marianne SCHWARTZ Pierre
	Régions de France	
	CGET Commissariat général à l'égalité des territoires	BISARD Juliette
	ASP Agence de services et de paiement	MOREAU Agnès (DDRP) SONRIER Christelle (SCAT)
	Réseau rural européen de développement rural	CHAMPETIER Yves
	Ministère de la Culture	MARTIN Laurence

2. Propos introductifs des pilotes

Pierre Schwartz : le RRN est entré dans un rythme de croisière. Le dégagement d'office du PSRNN devrait être évité pour 2018. Un suivi particulier sera à faire sur 2019. Le RRN et les actions conduites commencent à porter leurs fruits. En région, les réseaux ruraux régionaux sont également installés. 3 nouveaux RRR ont participé à la réunion de ce matin.

Présentation de Juliette Bisard, du CGET qui remplace Arnaud Marty ; bienvenue !

Quelques points saillants :

- ▶ Le Programme est maintenant en rythme de croisière avec une nette accélération de la consommation, mais aussi et surtout une nette densification des réunions, relations, contacts inter-réseaux, etc. Cela s'est d'ailleurs confirmé hier et le matin même avec la réunion des RRR et la présence des 6 nouveaux RR ainsi qu'avec l'atelier inter-régional sur l'appui à la coopération qui s'est tenu la veille.
- ▶ L'actualité du moment est le cadrage qui se précise pour la prochaine programmation ... pas encore de visibilité à ce stade sur ce qu'il en sortira mais les propositions de la C E sont sur la table et un point sur des éléments de calendrier et de contexte sera fait dans l'après-midi. Même si LEADER n'est pas menacé et reste présent dans les textes, il y a un enjeu à maintenir une réelle mobilisation autour du développement rural.
- ▶ L'actualité plus directe du RRN est dense et notamment :

- **Le nouvel AAP MCDR** a été fructueux :

21 nouveaux lauréats MCDR reprennent le flambeau de l'animation thématique du Réseau suite à un nouvel AAP qui tire les enseignements de la 1^{ère} vague pour mieux réorienter la 2^{ème}.

21 projets qui devraient notamment mieux répondre aux souhaits de travaux thématiques, dont la palette a été élargie,

Sur 21, 9 sont sur des sujets "non-agricoles", 2 concernent la forêt, 2 concernent la jeunesse, 1 l'égalité femme-homme et la plupart s'intéressent aux dynamiques de coopérations pour mieux les amplifier.

Enfin, ces 21 projets ont pour ambition de mieux s'articuler avec les travaux des régions : 10 ont déjà noué des liens avec 1 ou plusieurs RRR qui s'engagent à les suivre.

A noter, la réunion de lancement et d'interconnaissance entre nouveaux lauréats MCDR du 19 octobre (MAA/DGER) en présence de référents techniques, pour brasser les questions de gestion administrative mais aussi les idées et propositions pour bien répondre aux objectifs du RRN et de cet AAP.

- **Une forte dynamique autour du PEI :**

L'accent est mis sur :

- l'information à destination des acteurs du PEI mais aussi de tous les membres du RRN et des acteurs de la RDI :
 - o tableaux de présentation et suivi : les AAP de GO, les GO, les projets multi-acteurs et réseaux thématiques du PEI ;
 - o brèves mensuelles sur les travaux du PEI soutenus tant par le FEADER que par Horizon 2020, des travaux ou événements d'intérêt liés, des ressources...
- la valorisation et l'animation thématique :
 - o 7 flashes thématiques en ligne répertoriant tous les travaux du PEI, dont le dernier porte sur les outils et méthodes pour optimiser les systèmes d'information, de transfert de connaissance et d'innovations...

- Le dernier CCPEI a d'ailleurs mis l'accent sur la contribution du PEI à deux chantiers importants : " la transition agro-écologique" et "les EGA" et a travaillé sur "les besoins et les propositions pour réussir la valorisation et le transfert des travaux du PEI", question centrale pour tous les acteurs de la RDI. Un CCPEI avec de nombreux témoignages, très participatif et constructif (plus de 50 participants dont dix régions et la responsable du PEI à la DGAGRI et le réseau européen du PEI). Recommander d'en lire les comptes-rendus détaillés, riches pour ceux qui s'intéressent à ces questions de transfert.
- **Une accélération de la mise en place de LEADER sur les territoires**
- **Un plan d'actions à venir dense avec :**
 - Un plan de formation des GAL
 - des séminaires thématiques
 - des passerelles avec MCDR
 - réalisation de vidéos

Le RRN s'est aussi attelé à décloisonner les actions entre ses différents volets et acteurs (RRN, Leader, PEI, MCDR) ; un travail de mémoire vous sera présenté sur le sujet et des actions pour renforcer les liens entre les différents volets et acteurs et pour permettre une vision globale qui croise le regard des différents acteurs et travaux sont mises en œuvre.

Enfin, dernier point à noter dès maintenant : 2019 sera une année clef pour le RRN et sa dimension européenne avec la perspective de l'accueil de deux événements européens :

- ▶ Sommet de l'Innovation en Normandie (juin)
- ▶ Accueil d'un rassemblement des Réseaux européens en Nouvelle-Aquitaine (automne)

3. Séquence sur le lien urbain-rural

Cette séquence est organisée dans une logique de mini table-ronde, sur un temps court, mais qui se veut réactif et interactif entre les 3 intervenants et avec la salle.

En effet, l'UNA fait l'hypothèse que ce thème peut intéresser. L'objectif de cette séquence est d'identifier si cette thématique est pertinente. Regards croisés sur le lien urbain-rural des 3 intervenants :

- Xavier Roy, de France Cluster
- Gilles Rey-Giraud du Groupe Rouge Vif, cellule d'animation du réseau Europe-Urbain et du RRR Centre-Val de Loire
- Franck Bourdy du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

▶ Comment est appréhendé/traité le lien urbain-rural au sein de votre structure ?

Gille Rey Giraud (Groupe Rouge Vif) :

Dans le cadre du réseau Europe urbain, cette question de l'articulation entre le rural et l'urbain est abordée à travers différentes problématiques : politique de la ville, stratégie de financement, stratégie intégrée, thématique transversale et multi-acteurs, au travers de démarches de développement local en milieu urbain.

Xavier Roy (France Cluster) :

L'association fédère des pôles de compétitivité, des clusters et anime des réseaux d'entreprises. L'enjeu est d'accompagner la structuration de filière territoriale et la professionnalisation de leur animation. La question du lien urbain-rural est rarement posée dans les clusters ; c'est la question du territoire qui est centrale. Ainsi, le lien urbain-rural est abordé au travers de la question des outils et méthodologies pour gérer les relations entre les entreprises qui sont sur des territoires différents.

Franck Bourdy (MAA) :

La question de l'agriculture urbaine est une question récente au sein du Ministère. L'agriculture localisée en ville ou en périphérie instaure des complémentarités entre la ville et l'agriculture. Elle se caractérise par :

- Diversité,
- Environnement,
- création de lien social,
- de la recherche, de l'innovation,
- de la santé,
- une vitrine.

Le lien urbain-rural n'est pas une articulation évidente ; ce lien est pratiqué sans s'en rendre compte.

► **Pouvez-vous citer 2 enjeux en lien avec cette thématique :**

Xavier Roy (France cluster) :

- *L'ancrage territoriale des activités et des emplois* dans l'objectif d'éviter l'urbanisation de certaine activité,
- Le *maintien d'un équilibre* dans le dynamisme du développement économique du territoire « cluster » ; à cet titre, l'enjeu est de ne pas laisser le territoire rural dans une fonction résidentielle.

Franck Bourdy (MAA) :

- *L'alimentation* : varier l'alimentation et éduquer les habitants et les enfants à une alimentation diversifiée (« 1 enfant qui a touché la terre mange 4 fois plus de légumes »). La diversification de l'alimentation passe également par l'acceptation d'un prix juste et la valorisation des circuits courts ;
- *La recherche et l'expérimentation* qui pourront être transposées ; ces innovations peuvent faciliter les reconversions des néo-ruraux.

Gille Rey Giraud (Groupe Rouge Vif) :

- Cette problématique permet de *dépasser une approche institutionnelle* et d'intervention des collectivités ; elle implique une diversité d'acteurs.
- *L'équilibre entre les territoires* : le traitement de cette problématique permet de dépasser le cloisonnement et l'opposition entre les territoires : d'une vision de l'urbain qui utilise beaucoup d'énergie et le rural vu comme un vivier ;

Les deux milieux ne sont pas étanches et la question de l'équilibre est un enjeu fort

► **Pouvez-vous citer une expérience ?**

Franck Bourdy (MAA) :

Projet à Nantes dans le quartier du Boulon : construction d'un futur éco-quartier avec le projet de remise en route des 5 fermes de maraîchage dans l'optique d'un continuum historique ; les collectivités sont porteuses de ce projet.

Xavier Roy (France cluster) :

Développement de lieux d'innovation : tiers-lieu, lieu totem...la variété des lieux montre qu'il n'y a pas de recette ou de modèle. Le facteur temps est un critère de développement important de ce type de projet

En région Rhône-Alpes : projet inter-clusters : plate-forme numérique d'échange de biens et de services. L'objectif est de permettre aux entreprises de « troquer » à l'échelle d'un territoire afin de permettre de générer des relations inter-entreprises.

Réflexions et commentaires des participants

Jean Maillet (UNADEL) : la question de la réciprocité est-elle évoquée ?

- La question se pose de manière évidente comme enjeu ;

- La sémantique est importante : « on habite en ville et à la campagne » : la réciprocité est importante

Patrick Grimault (Cap Rural – Cellule d'animation du RRR AURA) : la question du lien urbain-rural est travaillée depuis quelques années ; une mission interne a été créée et a évolué vers la coopération, plus globalement. Dans le cadre de cette problématique, des actions sont conduites au travers de thématiques, notamment « forêt-bois » ; cela ne concerne pas uniquement les thèmes agricole et de l'alimentation.

Lucie Leblay (RRR Bretagne) : un évènement a été organisé pour faire se rencontrer les acteurs urbains et rural.

Laurence Martin (Ministère de la culture) : cette problématique est également abordée autour du thème de la culture.

Franck Chaignaud (Caisse des dépôts et Consignation) : il manque des instances de dialogues entre les institutions rurales et urbaines. Les dispositifs contractuels peuvent avoir la vertu d'offrir un cadre de dialogue entre les parties. Il y a aussi des non-dits dans ce thème : il y a une dominance de l'urbain sur la ruralité. Cela pose la question de la complémentarité : trouver des fonctions différentes entre l'urbain et le rural avec une reconnaissance des fonctions du rural.

Jean Maillet (UNADEL) : il n'y a pas la même ingénierie disponible entre les institutions rurale et urbaine.

Yves Tartinville (Leader France) : les départements et les régions sont des lieux où se retrouvent les villes et les campagnes.

Delphine Pinault (RRR Guyane) : en Guyane, un GAL LEADER a orienté sa stratégie sur cette thématique, enjeu important sur un territoire très vaste.

Abdoul Aziz Ben Youssouf (RRR Mayotte) : à Mayotte, le rural c'est l'agricole. 2 milieux s'opposent : l'urbanisation avance sur les terres agricoles. Pas de lieux ou d'instance de dialogue. Les élus en place sont urbains ; il y a un déséquilibre important.

Pour conclure la séquence, l'UNA et P. Schwartz relève l'intérêt du débat et indiquent que des propositions pour poursuivre l'approfondissement de cette thématique seront faites.

4. Présentation des lauréats du 2nd appel à projet pour la MCDR¹

Pour rappel, il s'agit de projets nationaux financés dans le cadre du PSRNN par des crédits nationaux et FEADER. Les projets ont été sélectionnés dans le cadre d'un appel à projet par un comité de sélection réunissant des experts (notamment du CGAER).

21 projets ont retenus.

Les projets ont été sélectionnés sur la base de plusieurs critères, qui doivent notamment présenter les caractéristiques suivantes :

- proposer un apport aux territoires,
- présenter un volet communication et information, dans un souci de partage des résultats.
- améliorer de la mise en œuvre de la Politique de développement rural,
- formuler des recommandations

L'ensemble des projets représentent un coût total de 19 M d'Euros.

Les projets émarginent sur plusieurs thématiques :

- 9 projets non-agricoles,
- 8 projets sur l'agro-écologie,
- 3 projets sur l'alimentation territoriale,
- 2 projets sur la forêt,
- 2 projets sur la juste rémunération des agriculteurs,

¹ MCDR : Mobilisation Collective pour le Développement Rural

- 3 projets sur les services à la population,
- 2 projets sur les usages du foncier,
- 3 projets de valorisation du patrimoine,
- 3 projets sur l'ESS,
- 2 projets sur la transition énergétique,
- 3 projets sur les usages du numérique,
- 2 projets sur la préservation des savoir-faire locaux,
- 3 projets sur l'égalité Femme-Homme,
- 2 projets sur la jeunesse,
- 2 projets sur les stratégies locales et LEADER,
- 2 projets sur la communication.

2 projets abordent la problématique du lien urbain-rural.

Réflexions et commentaires des participants

Yves Champetier (ENRD) :

Bruxelles est très intéressée par la démarche MCDR. Des initiatives sont engagées afin que les projets MCDR puissent coopérer et tisser des liens avec d'autres Etats Membres

5. Réflexion post-2020

La séquence est présentée par **Marion Mondot** (MAA)

► Calendrier et échéances :

Printemps 2019 : concertation en trilogie pour arriver à un texte consolidé.

► Budget :

Enveloppe française est de 8,5 Milliards d'euros soit une baisse de 219 millions d'euros équivalent à l'enveloppe annuelle allouée aux MAEC².

Discussion sur le taux de cofinancement : baisse du taux de cofinancement ; cela nécessite donc une contribution accrue sur les budgets nationaux.

► Priorités :

Pas de grande nouveauté : 9 objectifs communs de la PAC

► Gouvernance :

Le grand changement réside dans le mode de gouvernance : la CE définit des types d'intervention (7). Subsidiarité des EM pour identifier les interventions au niveau national via un plan stratégique national qui regroupe les deux piliers de la PAC : mise en cohérence des deux piliers.

► Sur le développement rural :

- Sur le réseau rural : réseau rural élargi à l'ensemble de la « PAC », soit toutes les parties prenantes sur les deux piliers ;
2 risques : a. Quelle visibilité du Développement rural ? b. quelle articulation entre les réseaux au sein du comité de suivi ?
- Les règlements sont accompagnés d'actes délégués. Prudence des Etats membres : ce qui n'est pas dans le règlement peut se retrouver dans les actes (documents qui ne sont pas négociés) ;
- Sur LEADER : maintien du dispositif mais lien avec l'idée des « start-up » rural.

► Autres discussions :

- sur le démarrage de l'éligibilité des dépenses
- sur le pourcentage dédié au climat

² MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques

Réflexions et commentaires des participants

Yves Tartinville (Leader France) : il émet des craintes sur les nouvelles dispositions et de leurs impacts sur LEADER et notamment une enveloppe moindre pour LEADER.

Anne Lemaire (APCA) : Point de vigilance : le FEADER sort de l'inter-fonds.

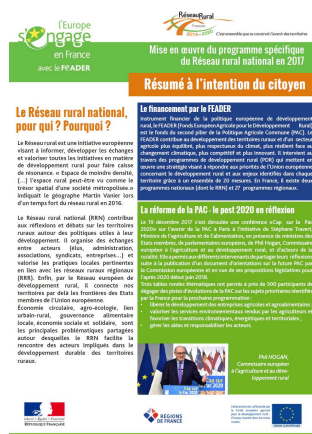
Yves Champetier (ENRD) : Dans le cadre des travaux lancés par l'ENRD, les grands thèmes de travail sont très orientés sur la préparation à l'après-2020 (exemple d'un séminaire en octobre sur la préparation des plans stratégiques).

Sur les thèmes : il est important de se mettre en cohérence avec les thèmes européens : villages intelligents (services, numérique, ...), bio économie (4 séances de travail d'ici juillet 2019), renouvellement générationnel, ...

Marion Gaonach (RRR Pays de Loire) : il serait pertinent de maintenir les Réseaux ruraux régionaux et les relations de travail avec le réseau rural national.

6. Rapport annuel de mise en œuvre 2017

Le RAMO 2017 a été validé par la Commission européenne.



2017 a été une année riche en événements et productions avec un bémol sur la consommation des crédits.

La mobilisation a été importante sur le démarrage de nombreux projets qui vont émerger : des projets nationaux autres que ceux de la MCDR et des projets inter-PDR.

Pour lire le résumé citoyen 2017 :
https://www.reseaurural.fr/sites/default/files/documents/fichiers/2018-06/2017_rrf_resume_citoyen.pdf

7. Evaluation approfondie 2019

Il s'agit d'une évaluation incontournable et pour les PDR, cela représente un système de performance.

Pour 2019, la CE sera très attentive sur l'évaluation 2019 avec deux difficultés sur l'approche des impacts :

- Comment évaluer les impacts d'un réseau ?
- Identifier des indicateurs quantifiables.

8. Décloisonnement du RRN

Organisé autour de 4 volets (LEADER, PEI, animation des RRR et MCDR), le programme contractualisé avec la Commission Européenne prévoit explicitement un souci de décloisonnement entre ces volets. Le RAMO 2016 met en évidence que l'articulation entre volet est encore peu mise en œuvre.

C'est pourquoi il a été décidé de renforcer les liens entre volets dans la seconde partie de la période de programmation. Un stage a été confié à Clémence Gourlouen, élève de 3^{ème} année d'Agro-campus Ouest.

C'est la restitution de ce travail qui a été présentée lors de ce CRR.

3 axes se dégagent de ce travail pour proposer un plan d'actions :

- décloisonnement du contexte institutionnel et par la gouvernance,
- décloisonnement par des approches thématiques transversales,
- décloisonnement par la proximité et en s'appuyant sur les réseaux régionaux.

Le mémoire de C.Gourlaouen est en ligne sur le site du Réseau rural :

<https://www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/documents/memoire-reseau-rural-national-et-decloisonnement-un-enjeu-paradoxal>

9. Actualités diverses sur les actions du Réseau rural national

Présentation des prochaines échéances :

- Comité de suivi Unique le 15 octobre,
- Assemblée générale le 14 décembre à confirmer,
- Projet de villages des initiatives la veille.

Projet d'accueil d'évènements européens en 2019

- Sommet de l'innovation au printemps en Normandie,
- Accueil des réseaux européens à l'automne en Nouvelle-Aquitaine (seule région qui a candidaté).

Des ateliers thématiques seront reconduits en 2019

Organisation d'une web-conférence dans le cadre des consultations citoyennes